



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - ANNONCES PRÉSIDENTIELLES SUR LA FIN DE VIE
RÉACTION DE L'ASSOCIATION LES 184
ASSOCIATION DES MEMBRES DE LA CONVENTION CITOYENNE SUR LA FIN DE VIE

A la suite de l'entretien du Président Macron aux quotidiens Libération et La Croix, l'association [Les 184](#), qui rassemble la majorité des membres de la Convention citoyenne sur la fin de vie, souhaite réagir et exprimer à la fois sa satisfaction et ses attentes vis-à-vis du projet de loi.

Après les nombreux reports, nous nous réjouissons d'avoir un calendrier clair et des échéances proches concernant le projet de loi sur la fin de vie. Nous attendons avec impatience le texte qui sera transmis au Parlement en mai.

Nous nous réjouissons que le Président ait également annoncé la publication de la stratégie décennale d'ici fin mars. Il est essentiel d'associer le projet de loi sur la fin de vie à une stratégie à long terme de renforcement des soins palliatifs et d'accompagnement, prévoyant une augmentation significative des budgets alloués.

L'annonce de dimanche confirme que le Président promet une ouverture de l'aide à mourir restreinte et dans des conditions strictes. Les modèles d'aide active à mourir préconisant un accès au choix de la personne au suicide assisté et à l'euthanasie ont reçu le soutien le plus fort au sein de la Convention.

Nous sommes évidemment en attente du détail sur les critères d'accès, comme le pronostic vital engagé à court ou moyen terme : les plus de 60 auditions que nous avons réalisées nous ont convaincus qu'il est très difficile de déterminer un pronostic au-delà de quelques semaines.

Les Conventionnels rappellent aussi l'importance de garantir le droit du patient. Nous serons donc vigilants quant au pouvoir de l'équipe médicale et de l'avis collégial qu'elle rend, ainsi qu'aux possibilités de recours de la personne en demande d'aide active à mourir.

Enfin, comme exprimé en décembre dernier par notre association, nous rappelons que les orientations présidentielles ne sauraient être l'unique boussole en la matière et qu'elles doivent désormais être confrontées au débat parlementaire transpartisan. Notre association Les 184 va redoubler d'effort pour promouvoir le rapport de la convention citoyenne auprès des Parlementaires, en engageant la discussion avec tous les groupes qui le souhaitent.